

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Codes produit	Nom de produit	Synonymes
40880008	IGH SHM Positive Control DNA	Aucun(e)
40880010	IVS-0001 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880098	LymphoTrack B-Cell Low Positive Control	Aucun(e)
40880108	LymphoTrack T-Cell Low Positive Control	Aucun(e)
40880118	LymphoQuant B-Cell Internal Control	Aucun(e)
40880128	LymphoQuant T-Cell Internal Control	Aucun(e)
40880190	IVS-0004 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880370	IVS-0007 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880430	IVS-0008 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880490	IVS-0009 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880550	IVS-0010 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880730	IVS-0013 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881090	IVS-0019 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881210	IVS-0021 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881390	IVS-0024 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881690	IVS-0029 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881750	IVS-0030 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881810	IVS-0031 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40920010	IVS-0000 Polyclonal Control DNA	Aucun(e)

Substance pure/mélange

Substance

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réactif de dosage

Utilisations déconseillées À usage professionnel uniquement recomendado

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Importateur

Invivoscribe Technologies  
Zeppelinstrasse 1  
85399 Hallbergmoos  
Germany  
Phone: +49 89 904 299 800

#### Fournisseur

Invivoscribe, Inc.  
10222 Barnes Canyon Rd  
Bldg. 1  
San Diego, CA 92121  
Phone: +1 858-224-6600

#### Distributeur

Invivoscribe Technologies, SARL  
c/o Ficorec Domiciliation Services  
132, Boulevard Michelet  
Hall Nord – 5ème étage  
13008 Marseille  
FRANCE  
Tel: +33 (0)4 42 01 78 10

#### Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail customerservice@invivoscribe.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +49 89 904 299 800 (M-F 8:00 – 16:30 CET)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

*Reglamento (CE) N° 1272/2008*

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger**

Non classé

**Toxicité pour le milieu aquatique** Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3. Autres dangers

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

*Estimation de la toxicité aiguë*

*Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants\_\_*

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestión</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.  
**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.  
**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.  
**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.  
**Classe d'entreposage (TRGS 510)** LGK 10.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Utilisation(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs	Aucune information disponible
Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public	Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Aucune information disponible

**8.2 Contrôles de l'exposition**

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. (EN ISO 6529).
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Líquido
<b>Couleur</b>	Incoloro
<b>Odeur</b>	Inodoro
<b>Seuil olfactif</b>	No hay información disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
pH		Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité		Aucune donnée disponible
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible



## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les composants

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Propriétés perturbatrices endocriniennes

<b>11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>	
Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.
<b>11.2.2. Autres informations</b>	
Autres effets néfastes	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue	Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

### 12.3. otentiel de bioaccumulation

<u>Bioaccumulation</u>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	Aucune information disponible.
----------------------	--------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB	Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.
------------------------	--

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.
--	---

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>IMDG</b>		Non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification		Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage		Sans objet
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI		Aucune information disponible
<b>RID</b>		Non réglementé
14.1 Numéro ONU		Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage		Sans objet
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales	Aucun(e)
<b>ADR</b>		Non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification		Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage		Sans objet
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales	Aucun(e)
<b>IATA</b>		Non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification		Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage		Sans objet
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales	Aucun(e)
Remarque:		Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
**Réglementations nationales**

Allemagne	
Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)	non dangereux pour l'eau (nwg)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

**Polluants organiques persistants**

Sans objet

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

**Inventaires internationaux**

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****Rapport sur la sécurité chimique**

Aucune information disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Légende**

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Techo Valeur limite maximale

\*

Désignation « Peau »

SCBA Appareil respiratoire autonome

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul



**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)  
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Classification SGH, Japon  
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
 Organisation mondiale de la santé

<b>Date d'émission</b>	27-avr.-2023
<b>Date de révision</b>	27-avr.-2023
<b>Remarque sur la révision</b>	Commercialisation initiale.

**La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**